

Délibération n° 2026-16 du 19 juin 2026

Objet : Approbation des tarifs de Billetterie

L'an deux mille vingt-six, le 19 juin, s'est réuni, au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement public de Coopération culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 5 juin 2026.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers départementaux : Patricia José, Présidente, Thomas Vatel
Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français :
Dominique Herpin-Poulenat
Représentant la Maire de la commune de La Roche-Guyon : Philippe Destailleurs
Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Lucie Miccoli
DRAC : Aurélie Lesous

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Joëlle Valenchon
Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Francis Kohn

Représentants du personnel : Raphaël Bujidos, Olivier Lopes, titulaires

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Morgan Touboul, Edwina Etoire-Manika
Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Yann Grillère
Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Agnès Lanthier

Absents excusés :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Déborah Israel, Julien Bachard
Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Christophe Depont

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 15

Etaient également présents :

- Magalie Bouchet, Directrice de la Culture du Conseil départemental du Val d'Oise
- Maxime Robert, Chargé de mission animation et suivi des politiques publiques, Préfecture du Val d'Oise
- Fabienne Tsing Ying Fing, Agent comptable de l'Etablissement
- Emmanuel Morin, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Emeline Bacon, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, Assistante administrative de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)
- Cyril Rasse, Régisseur-adjoint de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon pour la technique

CONSIDERANT,

- La grille tarifaire présentée en séance et jointe à cette délibération

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU l'article 8 des statuts de l'E.P.C.C. ;

VU les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régions de recettes, des régions d'avances et des régions de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon ;

VU la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

VU le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

Après en avoir délibéré, approuve la grille tarifaire appliquée par la Direction.

Abstentions : 0

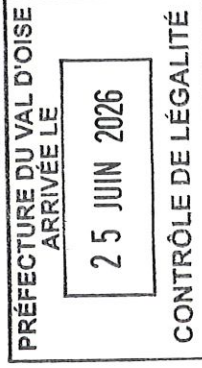
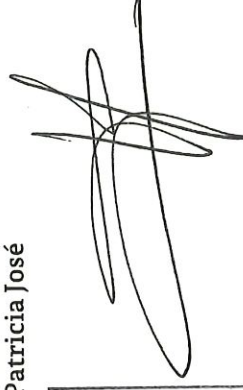
Votes contre : 0

Votes pour : 15

Pour extrait conforme au registre des
délibérations

La Présidente de l'E.P.C.C.

Patricia José



Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le